

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Montagne, le 20 décembre 2018

La ville de La Montagne et SFR annoncent l'arrivée de la Fibre

Pierre Hay, Maire de La Montagne, Francky Trichet, Conseiller métropolitain en charge de l'innovation et du numérique à Nantes Métropole et Franck Coudrieau, Délégué Régional Ouest de SFR, ont annoncé l'arrivée de la fibre sur la commune de La Montagne au mois de janvier prochain.

D'ici janvier prochain, la fibre sera accessible à près de 400 logements et locaux professionnels montagnards. Les habitants et professionnels profiteront alors d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL. Les travaux de déploiement vont se poursuivre et près de 500 nouveaux foyers seront raccordés avant l'été 2019.

Le raccordement de la commune est principalement réalisé en souterrain, la technique la plus simple et la plus rapide. Mais une partie du raccordement doit se faire en aérien, ce qui nécessite des études et des formalités qui peuvent, dans certains quartiers, ralentir le déploiement.

SFR poursuit les travaux de déploiement, quartier après quartier, pour que d'ici 2020, l'ensemble de la commune de La Montagne soit raccordée à la Fibre, soit plus de 2 500 logements.

Les habitants et professionnels montagnards pourront profiter de la vitesse et de la performance du Très Haut Débit et bénéficier de services numériques complets et innovants.

A cette occasion, Pierre Hay a déclaré : « Comme tous ceux de la Métropole, les habitants de La Montagne sont dans l'attente d'un accès au Très Haut Débit. On ne peut que se réjouir qu'une première étape soit franchie en janvier 2019 pour les 400 premiers logements, grâce au déploiement de la fibre. Une première étape dans l'objectif « Très haut débit pour tous d'ici fin 2020 ». Au côté de Nantes Métropole, nous restons vigilants auprès des opérateurs – SFR pour la commune – pour leur rappeler leur engagement. »

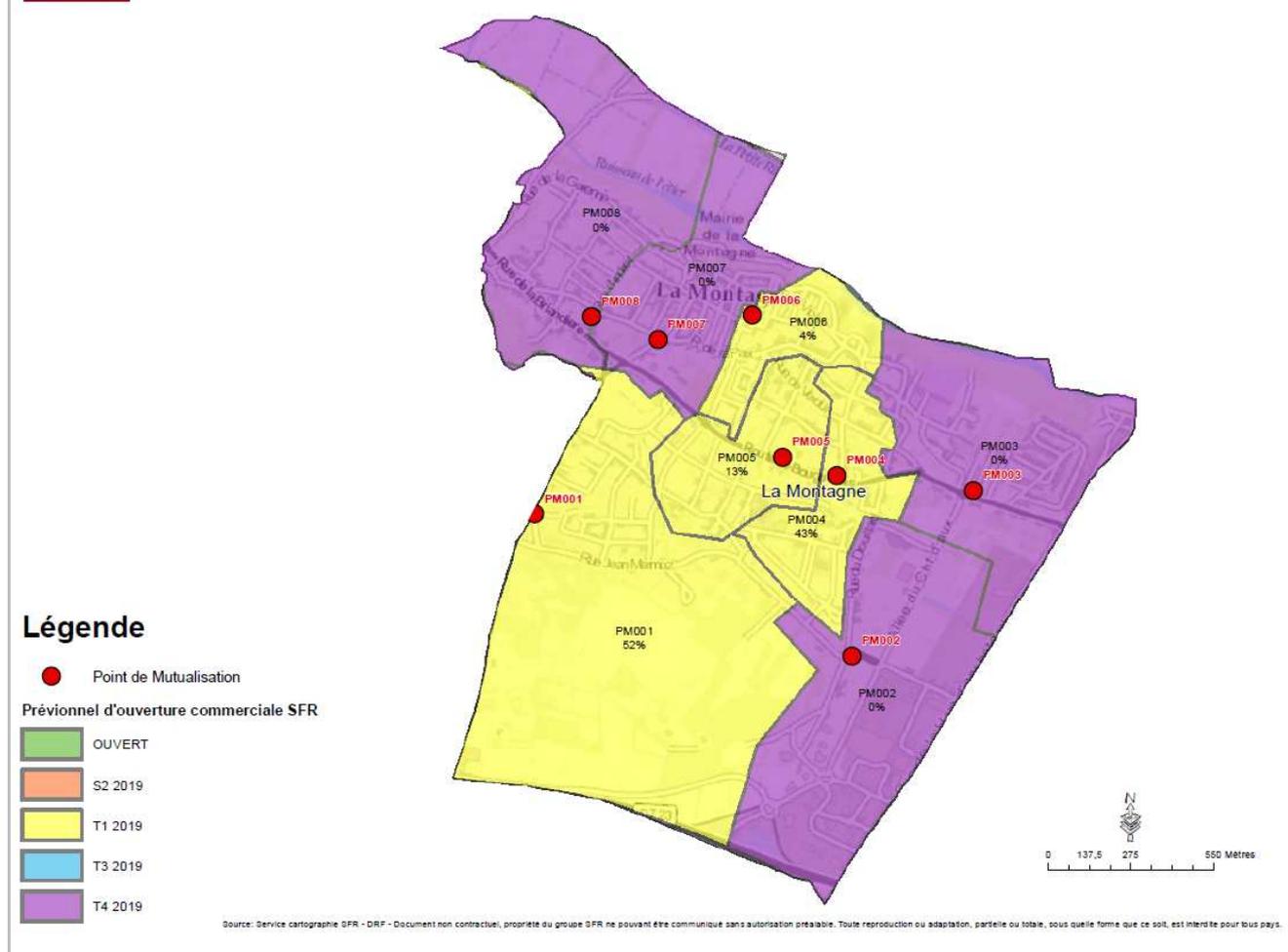
Franck Coudrieau a précisé : « La Montagne compte désormais parmi les villes connectées au Très Haut Débit. Je suis fier du travail accompli par les équipes SFR pour permettre aux particuliers, aux entreprises et aux établissements publics de profiter des réseaux les plus performants. A La Montagne, comme dans la métropole nantaise et sur l'ensemble du territoire, SFR accélère ses déploiements et réalise des investissements sans précédent pour que le Très Haut Débit fixe comme mobile soit une réalité pour le plus grand nombre. »

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre SFR ?

Pour vérifier l'éligibilité du foyer et souscrire à l'offre Très Haut Débit, il existe trois possibilités :

- Saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#>
- Téléphoner, en appelant le 1099.
- Se rendre dans une boutique SFR (Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien se rendra au domicile des usagers.



Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- **TÉLÉCHARGEZ** un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)
- **JOUEZ EN RESEAU** et prenez vos adversaires de vitesse
- **METTEZ EN LIGNE** une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- **TRANSFORMEZ VOTRE TV** en écran de cinéma

A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté du premier réseau en Fibre optique (FTTB/FTTH) avec 12 millions de prises éligibles, SFR compte également le plus grand nombre d'antennes 4G sur le territoire et couvre 98% de la population.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévisions, 2 radios, 5 titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2017, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contacts presse :

Mairie: Pascale Durenceau – pascale.durenceau@ville-lamontagne.fr – 02 40 65 95 30

SFR : Marielle Bocenno – marielle.bocenno@sfr.com – 02 72 74 32 05